

Penser l'office du juge invite à prendre de la distance avec les réponses traditionnelles qui s'imposent comme une évidence. Si la question de l'office du juge est ancienne, elle n'est pas résolue une fois pour toutes et conduit à revisiter, tant les réponses que la question elle-même, dans un contexte renouvelé et au regard des défis du siècle.

Le juge, interpellé dans un différend entre deux parties, pense son office dans le cadre de l'organisation du droit, de l'État et de la société. Il s'inscrit dans le contexte de la construction d'un espace européen de justice, du dialogue des juges, et d'un droit mondialisé, où des normes de nature et portée diverses s'articulent ou se métissent. L'émergence de l'intelligence artificielle, qui pourrait donner l'illusion de concurrencer la pensée du juge, nécessite d'autant plus de revenir sur sa fonction de résolution en vue de la réparation du lien social, pour garantir, *in fine*, la paix civile, mais également son rôle de protecteur des libertés individuelles.

Le regard interdisciplinaire, par une approche philosophique, historique, politique et économique, mettra en évidence la diversité des constructions de la question de l'office du juge. La capacité du juge à répondre aux défis de la société sera analysée à partir de son rôle en droit comparé en particulier dans son office de dire le droit, dans les modalités de dire le droit et dans la coopération du droit avec d'autres acteurs. Dans cette même perspective, sera interrogé l'office du juge confronté aux causes systémiques. Son humanité face aux constructions de la dite "intelligence artificielle" nécessite enfin de réfléchir à l'intervention de ses émotions, dans le cadre d'une structuration par la raison et de l'exigence d'impartialité.

Le déroulement des conférences conduit à traiter de l'office du juge qui façonne et garantit l'état de droit, par différentes approches et sous différents aspects. Le choix de la fragmentation, délivrée des réponses de système, devrait permettre de faire émerger une pensée renouvelée. La réflexion, associant des magistrats et des universitaires, par le prisme de l'analyse comparative de la pensée, du concept, des pratiques et des solutions retenues dans les différents Etats européens, devrait, en outre, permettre de trouver, sur l'office du juge, des pistes d'enrichissement et des lignes européennes de rapprochement.



5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01

Les colloques et conférences organisés par la Cour de cassation
sont diffusés en direct puis accessibles en différé
sur son site internet, Youtube, Twitter et Facebook



CONFÉRENCES - CYCLE 2022

Penser l'office du juge



Programme 2022

Grand'chambre de la Cour de cassation
17H - 19H



*Sous la direction scientifique de
Sylvie PERDRIOLLE, présidente de chambre honoraire,
Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, conseillère à la chambre commerciale de la Cour de cassation,
Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, directeur de l'Ecole
européenne de droit de Toulouse*

avec la coopération de la Société de législation comparée,
de l'European school of law de l'Université Toulouse 1 Capitole,
et de l'Ecole Nationale de la Magistrature

la participation de l'Association des juristes franco-britanniques,
l'Association des juristes franco-allemands et la Deutsch-Französische Juristenvereinigung
et le soutien de la mission de recherche Droit et Justice et de European Law Institute

7 février 2022 **L'office du juge et les principes d'oralité et de publicité :
retrouver le sens du débat**

Modérateur :

Jean-Paul JEAN, président de chambre honoraire à la Cour de cassation

Intervenants :

Paul-Louis NETTER, président du Tribunal de commerce de Paris

Simone KRESS, vice-présidente du Tribunal régional de Cologne, experte de la
CEPEJ au Conseil de l'Europe

Fabrice HOURQUEBIE, professeur à l'Université de Bordeaux

28 mars 2022 **L'office du juge et la co-élaboration du droit**

Modératrice :

Dominique CUSTOS, professeure à l'Université de Caen

Intervenantes :

Margarete Von GALEN, avocate, ancienne présidente du Conseil des barreaux
européens

Christine MAUGÛE, présidente adjointe de la section du contentieux du Conseil
d'État

Angelika NUSSBERGER, professeure à l'Université de Cologne

14 avril 2022 **L'office du juge, la raison et ses émotions**

Modérateur :

Alain LACABARATS, président de chambre honoraire à la Cour de cassation

Intervenants :

Renaud ALMERAS, docteur en droit, avocat à la Cour

Peter CHARLETON, juge à la Cour Suprême d'Irlande

Jean LECAROZ, avocat général à la chambre commerciale de la Cour de
Cassation

9 mai 2022 **L'office du juge et les causes systémiques**

Modératrice :

Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeure de droit économique à Sciences Po
Paris

Intervenants :

Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle de la Cour de
cassation

François ANCEL, président de la chambre commerciale internationale de la
Cour d'appel de Paris

Fabien RAYNAUD, conseiller d'État

16 juin 2022 **Conférence conclusive**

Modératrice :

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, conseillère à la chambre commerciale de la
Cour de cassation

*L'office du juge en France, du regard à la vision par le droit comparé,
par Frédérique FERRAND, professeure de droit privé à l'Université Lyon III
Jean Moulin*

*L'office du juge et la construction européenne, des institutions
européennes à la société européenne,
par Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, directeur
de l'Ecole européenne de droit de Toulouse*

*Vers une société sans juge ? Justices du futur dans les utopies et la
science fiction,
par Ugo BELLAGAMBA, maître de conférences en Histoire du droit et des idées
politiques à Faculté de droit et sciences politiques de l'Université Côte d'Azur*